

Paris, le 28 juillet 2017

NOMINATION

Denis Beau, directeur général de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO) de la Banque de France est nommé, en conseil des ministres, le 28 juillet 2017, sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de Robert Ophèle, nommé le 24 juillet 2017 à la présidence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Denis Beau est né en 1962. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD, il rejoint la Banque de France en 1986 où il débute comme analyste financier à la Centrale des bilans. Entre 1993 et 2007, il occupe des postes de management au sein de la direction des Marchés de capitaux et de la direction des Systèmes de paiement et des Infrastructures de marché et est détaché un an comme représentant de la Banque de France à la Federal Reserve Bank de New York. Il exerce ensuite les fonctions de secrétaire du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement des banques centrales du G10 avant de revenir, mi-2008, à la Banque de France comme adjoint du directeur général des Études et des Relations internationales. En 2011, il est nommé adjoint du directeur général à la direction générale de la Stabilité financière et des Opérations (DGSO), chargée d'activités qui contribuent aux missions de stratégie monétaire (mise en œuvre des opérations de politique monétaire, gestion des réserves de change et services de placement pour les banques centrales), de stabilité financière (identification des risques et des mesures macroprudentielles, gestion de systèmes d'échanges interbancaires et surveillance des infrastructures de marché et des moyens de paiement) et de services à l'économie de la Banque (services bancaires à l'État). En 2012, il devient directeur général de la DGSO. Il préside à ce titre le Comité national des paiements scripturaux et représente la Banque de France dans des instances européennes et internationales traitant de réglementation prudentielle du secteur bancaire, de stabilité financière et de politique monétaire (Comité de Bâle sur la supervision bancaire, Comité sur le système financier global, Conseil des paiements en euros).

A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous Ff 💆 in 🕒



